



**EQUIPEMENT** §) Equipement électrique 12 v

Feux de route CR (E) Avertisseur optique oui

Feux de croisement CR (E) Feux de position A (E)

Feux de gabarit \_\_\_\_\_ Feux de brouillard \_\_\_\_\_

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 93 (dB/A)

Essuie-glace 2/électriques (2-vit.) Lave-glace oui

Feux arrières R-S1 (E) Catadioptres I (E)

Feux stop R-S1 (E) Feux de recul \_\_\_\_\_

Eclair. plaque contr. + Plaque forme haute/oblongue \_\_\_\_\_

Rétroviseur 2/extérieurs Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 4/ disposition II

AV AV/ latér. 4 (E) AR 2a (E)

Avert. clign. oui Lampes de travail \_\_\_\_\_

**INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION**

Genre du véhicule Voiture de livraison

Marque & type MERCEDES-BENZ 306

Homologation n° CH 3540 98

Forme de la carr. \_\_\_\_\_

Places ass. : Total 2 (2\* avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant B

Charge utile sel. vhc. pesage CV 8,26

Poids total 3000 Cylindrée 1622 cm<sup>3</sup>

Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

**REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:** No de châssis du vhc.homologué = Prototype

§) Clignoteurs: au vu des valeurs mesurées, les clignoteurs homologués par l'ECE sous le signe "4 (E)" peuvent être montés selon le schéma II de l'OCE.

- \* ) Nombre de places: sur demande 3 à l'avant; dans ce cas levier c.v. longueur 560 mm.
- + ) A contrôler lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise  
Zurich, 4.5.72

La commission d'expertise